

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 29 mai 2024 à 19 heures

Assemblée générale mixte du 29 mai 2024

- ✓ Toutes les résolutions adoptées sauf la douzième
- ✓ Approbation des comptes sociaux et consolidés, RNPG de 8,4 M€*
- ✓ Distribution d'un dividende de 3,50€ par action
- ✓ Nomination d'un nouvel administrateur, M. Olivier Buquen

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est tenue ce jour mercredi 29 mai 2024 à Paris.

Après la présentation des résultats financiers 2023 et des principaux éléments de la stratégie de la Compagnie Lebon pour les prochaines années, les actionnaires ont approuvé les résolutions, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés 2023 ;
- Le dividende de 3,50 € par action dont le versement aura lieu le 7 juin 2024 ;
- La rémunération des administrateurs, telle que présentée dans le rapport de gouvernement d'entreprise ;
- Le renouvellement des mandats de la société France Participations, représentée par Mme Constance Benito, de M. Hugo d'Avout d'Auerstaedt et de la société Simones, représentée par Mme Sophie Lacoste ;
- La nomination de M. Olivier Buquen en tant que nouvel administrateur ; M. Olivier Buquen est Directeur général adjoint en charge des Affaires Financières et de la Performance Groupe du groupe Chargeurs, leader mondial dans plusieurs marchés de niches industrielles et de services ;
- Le renouvellement de délégations de compétences au conseil d'administration pour procéder à l'émission de nouveaux titres de capital de la société, en anticipation de l'éventualité d'un renforcement de fonds propres ou de possibles opportunités d'investissement à venir, sauf la résolution 12 qui proposait de déléguer au conseil d'administration la compétence pour procéder à l'émission de titres de capital au profit des salariés adhérents du plan d'épargne entreprise du groupe. Les actionnaires seront informés en amont de toute augmentation de capital si une telle délégation est utilisée par le conseil d'administration ;
- La délégation consentie au conseil d'administration d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification par une assemblée générale ultérieure.

*En IFRS. Résultat Net Part du Groupe (RNPG) en IFRS 8 = 9 M€

[A propos de la Compagnie Lebon :](#)

La Compagnie Lebon, société cotée sur Euronext Growth, est contrôlée par la famille Paluel-Marmont et s'appuie sur deux pôles complémentaires : les métiers d'exploitation avec l'hôtellerie, le thermalisme et une activité patrimoniale, et les métiers d'investissement avec l'immobilier et le capital investissement.

www.compagnielebon.fr - Code ISIN : FR000012129 - Symbole de marché sur Euronext Growth : ALBON

Prochains rendez-vous de communication financière :

Publication des résultats semestriels 2024 : 2 octobre 2024

Réunion de présentation des résultats semestriels 2024 : 3 octobre 2024

Contact actionnaires :

Compagnie Lebon - Séverine Quoniam - s.quoniam@compagnielebon.fr

Contact médias :

Image Sept - Claire Doligez - cdoligez@image7.fr